



Spécialités : Infirmier

Ajout manuel des actes
AMI 5.8 + AMI 3.2 + AMI 4.2
AMI 2.7 + AMI 3.1 + AIS 3.2

Mise à jour du 23-03-2020



1. Ajout de l'acte AMI 5.8

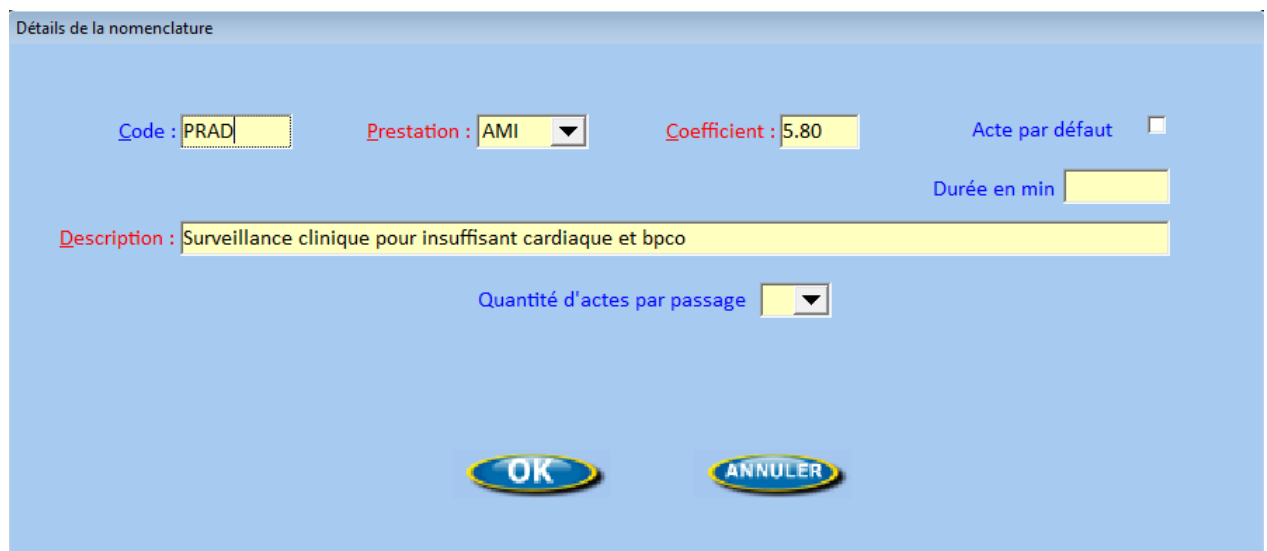
Pour ajouter l'AMI 5.8 manuellement, il faut :

a) Cliquer en haut à gauche sur le menu « Fichiers-Actes »



b) Cliquer à droite sur le bouton **Créer**

c) Remplir les informations comme ci-dessous et valider par OK



The screenshot shows a form titled 'Détails de la nomenclature'. It contains the following fields and controls:

- Code : PRAD
- Prestation : AMI (dropdown menu)
- Coefficient : 5.80
- Acte par défaut :
- Durée en min : [empty text box]
- Description : Surveillance clinique pour insuffisant cardiaque et bpcv
- Quantité d'actes par passage : [empty dropdown menu]
- Buttons: OK and ANNULER

Code = PRAD

Prestation = AMI

Coefficient = 5.80

Description = Surveillance clinique pour insuffisant cardiaque et bpcv

2. Ajout de l'acte AMI 3.2

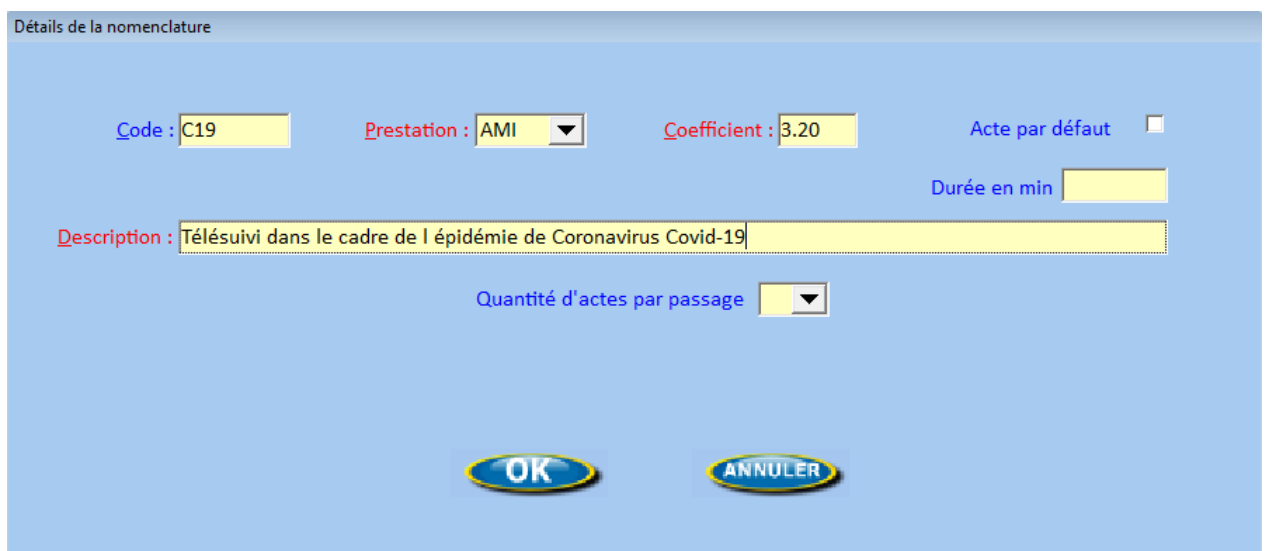
Pour ajouter l'AMI 3.2 manuellement, il faut :

a) Cliquer en haut à gauche sur le menu « Fichiers-Actes »



b) Cliquer à droite sur le bouton **Créer**

c) Remplir les informations comme ci-dessous et valider par OK



Code = C19

Prestation = AMI

Coefficient = 3.20

Description = Télésuivi dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus Covid-19

3. Ajout de l'acte AMI 4.2

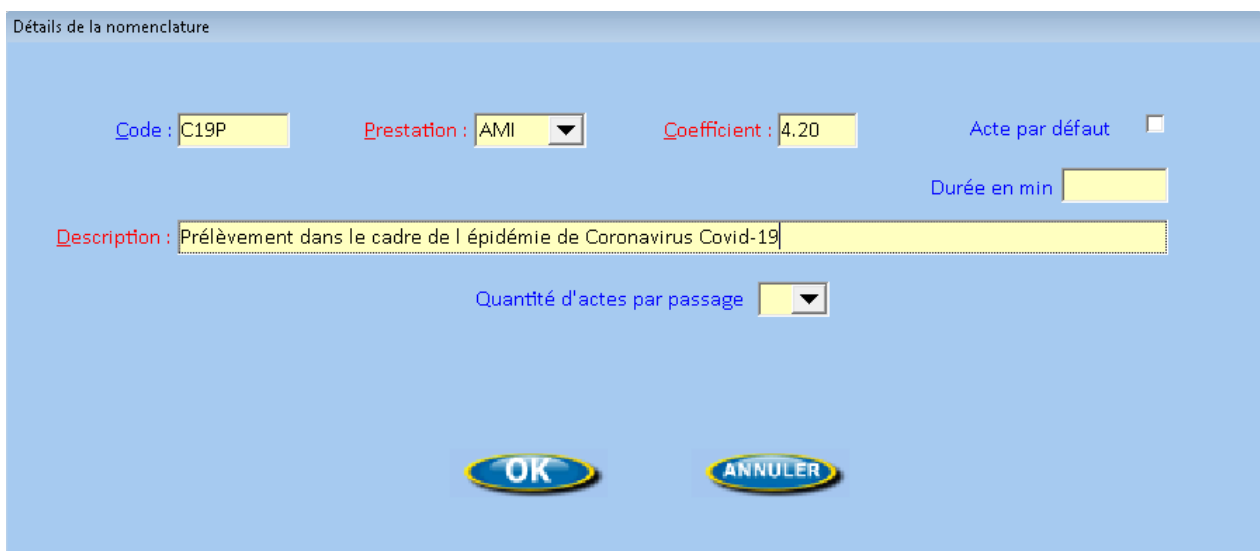
Pour ajouter l'AMI 4.2 manuellement, il faut :

a) Cliquer en haut à gauche sur le menu « Fichiers-Actes »



b) Cliquer à droite sur le bouton **Créer**

c) Remplir les informations comme ci-dessous et valider par OK



Code = C19P

Prestation = AMI

Coefficient = 4.20

Description = Prélèvement dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus Covid-19

4. Ajout de l'acte AMI 3.1

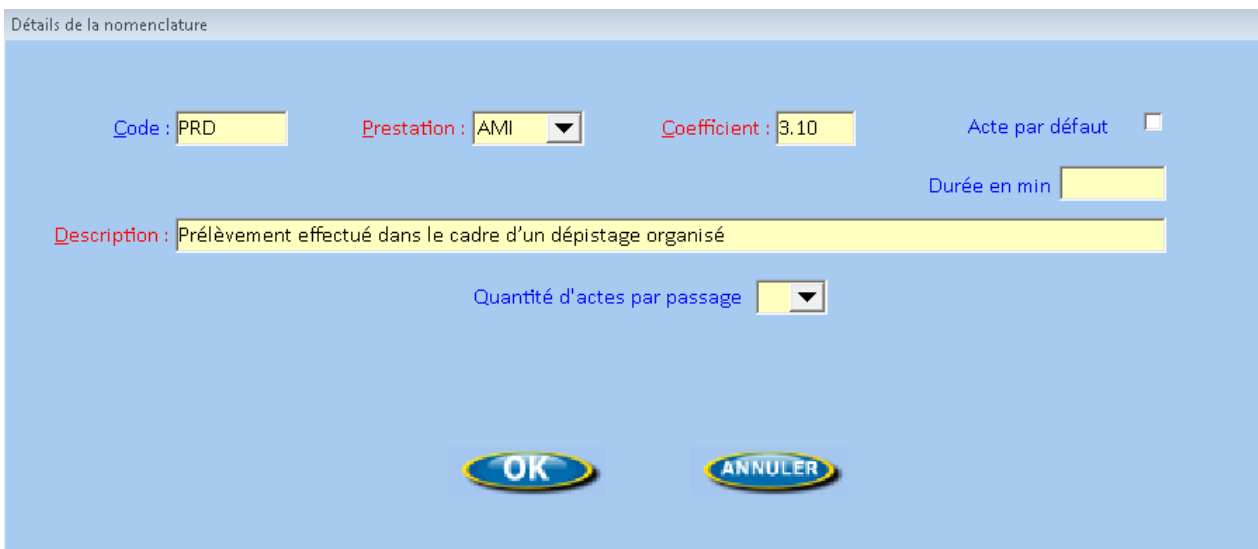
Pour ajouter l'AMI 3.1 manuellement, il faut :

a) Cliquer en haut à gauche sur le menu « Fichiers-Actes »



b) Cliquer à droite sur le bouton **Créer**

c) Remplir les informations comme ci-dessous et valider par OK



Code = PRD

Prestation = AMI

Coefficient = 3.10

Description = Prélèvement effectué dans le cadre d'un dépistage organisé



L'utilisation des actes AMI 2.7 et AIS 4.2 s'applique uniquement dans le cadre du Covid-19 pour les soins infirmiers réalisés en EHPAD et ESMS

Voir le document : [Fiche-appui-ps-ville_ehpad_covid-19.pdf](#)

5. Ajout de l'acte AMI 2.7

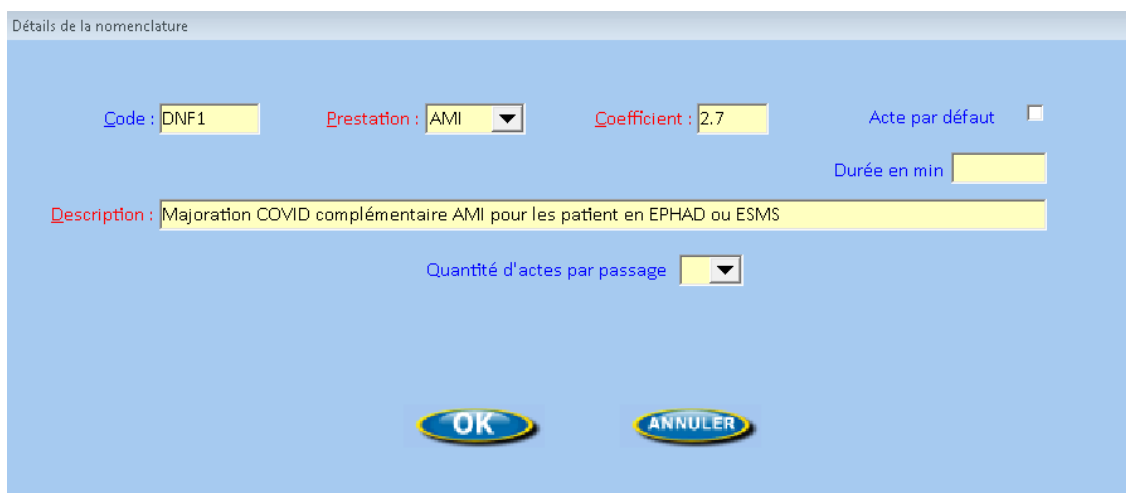
Pour ajouter l'AMI 2.7 manuellement, il faut :

a) Cliquer en haut à gauche sur le menu « Fichiers-Actes »



b) Cliquer à droite sur le bouton **Créer**

c) Remplir les informations comme ci-dessous et valider par OK



Code = DNF1

Prestation = AMI

Coefficient = 2.70

Description = Majoration COVID complémentaire AMI pour les patient en EPHAD ou ESMS

6. Ajout de l'acte AIS 3.2

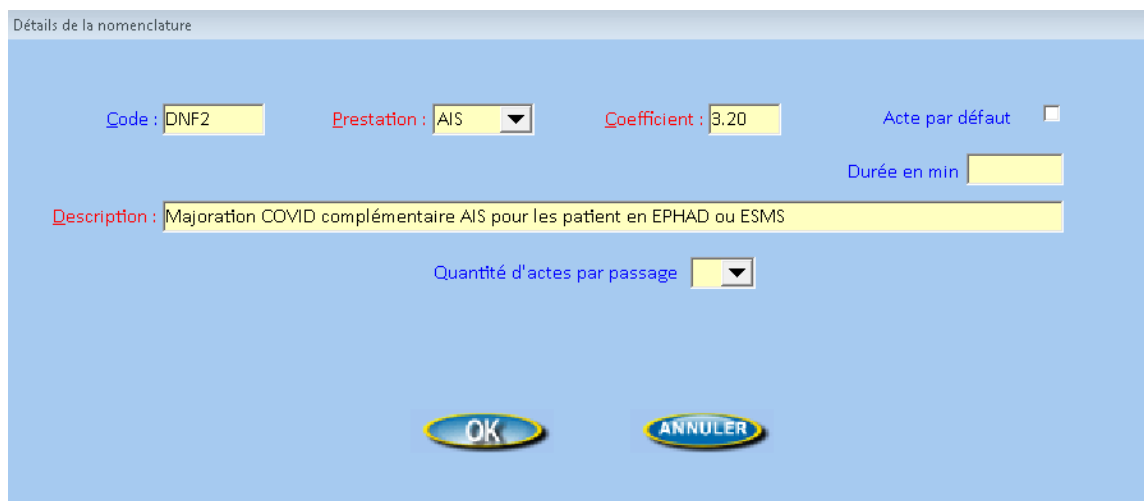
Pour ajouter l'AIS 3.2 manuellement, il faut :

a) Cliquer en haut à gauche sur le menu « Fichiers-Actes »



b) Cliquer à droite sur le bouton **Créer**

c) Remplir les informations comme ci-dessous et valider par OK



Code = DNF2

Prestation = AIS

Coefficient = 3.20

Description = Majoration COVID complémentaire AIS pour les patient en EPHAD ou ESMS